








# Guide comparatif des garanties limitées GAF

## Bardeaux Timberline<sup>MD</sup> (sauf Timberline<sup>MD</sup> Ultra)

	 GARANTIE LIMITÉE SUR LES BARDEAUX ET LES ACCESSOIRES	 GARANTIE LIMITÉE DU SYSTEME DE TOITURE	 SYSTEM PLUS ★ GARANTIE LIMITÉE	 SILVER PLEDGE ★★ GARANTIE LIMITÉE	 GOLDEN PLEDGE ★★★ GARANTIE LIMITÉE
	Garantie limitée sur les bardeaux et les accessoires GAF	Garantie limitée du système de toiture GAF	Garantie limitée System Plus	Garantie limitée Silver Pledge <sup>MD</sup>	Garantie limitée Golden Pledge <sup>MD</sup>
Exigences d'admissibilité	Aucune! Une excellente couverture est offerte avec l'achat du produit.	Installation de bardeaux GAF + au moins 3 produits accessoires admissibles*	Installation de bardeaux GAF + au moins 3 produits accessoires admissibles* Installés par un entrepreneur en couverture GAF Certified <sup>MC</sup> ou un entrepreneur en couverture Master Elite <sup>MD</sup> GAF**	Installation de bardeaux GAF + au moins 4 produits accessoires admissibles* Installés par un entrepreneur en couverture Master Elite <sup>MD</sup> GAF**	Installation de bardeaux GAF + au moins 5 produits accessoires admissibles* Installés par un entrepreneur en couverture Master Elite <sup>MD</sup> GAF**
Durée de la garantie pour les bardeaux GAF	À vie***	À vie***	À vie***	À vie***	À vie***
Période de protection Smart Choice <sup>MD****</sup>	10 ans	10 ans	50 ans	50 ans	50 ans
Durée de la garantie contre les algues	10 ans pour les bardeaux portant l'étiquette StainGuard <sup>MD</sup> ou les bardeaux de faîtière	10 ans pour les bardeaux portant l'étiquette StainGuard <sup>MD</sup> ou les bardeaux de faîtière	10 ans pour les bardeaux portant l'étiquette StainGuard <sup>MD</sup> ou les bardeaux de faîtière	10 ans pour les bardeaux portant l'étiquette StainGuard <sup>MD</sup> ou les bardeaux de faîtière	10 ans pour les bardeaux portant l'étiquette StainGuard <sup>MD</sup> ou les bardeaux de faîtière
Durée de la garantie contre le vent	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans
Couverture en fonction de la vitesse maximale du vent	210 km/h (130 mi/h) avec installation spéciale****	Garantie limitée contre le vent WindProven <sup>MC</sup> : Aucune limite maximale de vitesse du vent! ****  Nécessite l'installation de bardeaux portant l'étiquette LayerLock <sup>MC</sup> (4 clous par bardeau) + au moins 4 produits accessoires admissibles*, y compris bardeaux de bande de départ (avant-toits et inclinaisons), bardeaux de faîtière, protection de platelage de toit et, au choix, ventilation d'entretoit ou membrane d'étanchéité.	Garantie limitée contre le vent WindProven <sup>MC</sup> : Aucune limite maximale de vitesse du vent! ****  Nécessite l'installation de bardeaux portant l'étiquette LayerLock <sup>MC</sup> (4 clous par bardeau) + au moins 4 produits accessoires admissibles*, y compris bardeaux de bande de départ (avant-toits et inclinaisons), bardeaux de faîtière, protection de platelage de toit et, au choix, ventilation d'entretoit ou membrane d'étanchéité.	Garantie limitée contre le vent WindProven <sup>MC</sup> : Aucune limite maximale de vitesse du vent! ****  Nécessite l'installation de bardeaux portant l'étiquette LayerLock <sup>MC</sup> (4 clous par bardeau) + au moins 4 produits accessoires admissibles*, y compris bardeaux de bande de départ (avant-toits et inclinaisons), bardeaux de faîtière, protection de platelage de toit et, au choix, ventilation d'entretoit ou membrane d'étanchéité.	Garantie limitée contre le vent WindProven <sup>MC</sup> : Aucune limite maximale de vitesse du vent! ****  Nécessite l'installation de bardeaux portant l'étiquette LayerLock <sup>MC</sup> (4 clous par bardeau) + au moins 4 produits accessoires admissibles*, y compris bardeaux de bande de départ (avant-toits et inclinaisons), bardeaux de faîtière, protection de platelage de toit et, au choix, ventilation d'entretoit ou membrane d'étanchéité.
Arrachement	Non couvert	Non couvert	Couvert (au besoin)	Couverte (au besoin)	Couverte (au besoin)
Élimination	Non couvert	Non couvert	Non couverte	Couverte (au besoin)	Couverte (au besoin)
Main-d'œuvre	Non couvert	Non couvert	Non couverte	10 ans	25 ans

**Bardeaux admissibles : Bardeaux Timberline<sup>MD</sup> HDZ<sup>MC</sup>, bardeaux Timberline HD<sup>MD</sup>, bardeaux Timberline<sup>MD</sup> HDZ<sup>MC</sup> RS+, bardeaux Timberline<sup>MD</sup> HDZ<sup>MC</sup> RS, bardeaux Timberline<sup>MD</sup> NS, bardeaux Timberline<sup>MD</sup> AH, bardeaux Timberline<sup>MD</sup> AS II, bardeaux Timberline<sup>MD</sup> CS**

\*Les accessoires GAF couverts par la présente garantie limitée comprennent : bardeaux de faîtière GAF, bardeaux de bande de départ GAF, produits de membrane d'étanchéité GAF, produits de protection de platelage de toit GAF et produits de ventilation Cobra<sup>MD</sup> GAF. Cette garantie limitée ne couvre pas les membranes à faible pente, les produits de ventilation Master Flow<sup>MD</sup> ou la peinture d'accessoires de toiture ShingleMatch<sup>MC</sup>. Veuillez vous rendre sur le site [fr.gaf.ca](http://fr.gaf.ca) pour obtenir une copie des garanties limitées couvrant ces produits.

\*\*Les entrepreneurs inscrits aux programmes d'entrepreneur certifié par le fabricant de GAF sont des entrepreneurs indépendants et non des employés ou des agents de GAF.

\*\*\*Définition de garantie à vie : L'expression « à vie » signifie aussi longtemps que vous, le(s) propriétaire(s) d'origine (ou le(s) deuxième(s) propriétaire(s) si la couverture a été correctement transférée pendant la période de protection Smart Choice<sup>MD</sup>) êtes propriétaire de la propriété où les bardeaux et/ou les accessoires sont installés. La garantie à vie s'applique uniquement aux bardeaux et aux accessoires posés sur une résidence détachée unifamiliale appartenant au(x) particulier(s). Pour tout autre type de propriétaire ou de bâtisse, notamment une entreprise, une entité gouvernementale, un condominium ou un syndicat de copropriété, une école, un immeuble à appartements, un immeuble à bureaux ou une structure multi-usage, la durée de la garantie est de 40 ans.

\*\*\*\*Installation spéciale : Vos bardeaux portant l'étiquette LayerLock<sup>MC</sup> seront couverts jusqu'à la vitesse maximale du vent susmentionnée UNIQUEMENT si vos bardeaux sont posés à l'aide de 4 clous par bardeau et que vous avez des bandes de départ GAF posées aux avant-toits et aux inclinaisons. L'installation spéciale de tous les autres bardeaux GAF nécessite l'utilisation de 6 clous par bardeau et de bandes de départ GAF installées sur les avant-toits et les inclinaisons. Vos bardeaux de faîtière GAF seront couverts jusqu'à la vitesse du vent maximale susmentionnée UNIQUEMENT si vos bardeaux de faîtière sont posés en stricte conformité avec la section « Couverture de vitesse maximale du vent sous la section « garantie limitée » des instructions de pose des bardeaux de faîtière pertinents. Pour les installations non admissibles à la garantie limitée contre le vent WindProven<sup>MC</sup>, la couverture de vitesse maximale du vent s'applique jusqu'à 210 km/h (130 mi/h) avec une installation spéciale ou jusqu'à 177 km/h (110 mi/h) sans une installation spéciale.

\*\*\*\*\*Pour les installations non admissibles à la garantie limitée contre le vent WindProven<sup>MC</sup>, la couverture de vitesse maximale du vent s'applique jusqu'à 210 km/h (130 mi/h) avec une installation spéciale ou jusqu'à 177 km/h (110 mi/h) sans une installation spéciale.